

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avance.

Vol. VII.

No. 8.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 5 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 24 FEVRIER 1876

Rédaction, Administration, Bureaux d'Abonnements et d'Annonces : No. 319, Rue St. Antoine, Montréal.—GEO. E. DESBARATS, Directeur-Gérant.

SOMMAIRE

Dangers.—Fête de Carnaval au rond Victoria.—Bibliographie (suite).—Vingt mille lieues sous les mers (suite).—Le pont Royal-Albert.—Ouverture des Chambres.—Poésie : Ayez Pitié.—Un pèlerinage à l'Île-aux-Coudres (suite).—Etude historique : Bigot et sa cour (suite).—L'hon. Charles-Séraphin Rodier.—La prière de l'Arabe.—Nouvelles générales.—La ménagère.—Une nouvelle tour de Babel.—Du comique.—Le Brandon de Discorde, ou le massacre de Lachine.—Jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : La Prière de l'Arabe.—Fête de l'hon. Charles-Séraphin Rodier.—Fête de Carnaval au Rond Victoria, Montréal, en l'honneur du Gouverneur-Général.

DANGERS !

Des différents points du pays le cri de la faim se fait entendre, et les tristes accents de la détresse frappent nos oreilles depuis plusieurs semaines.

Comme de coutume, la charité religieuse et privée fait tout en son pouvoir pour soulager les misères que la destinée de l'homme semble lui ordonner de subir.

En enseignant une morale pure, en nous faisant connaître nos devoirs réciproques, en recommandant le travail, la modération, la sobriété, la tempérance et les vertus qui en découlent, la civilisation chrétienne a toujours tendu, comme aujourd'hui, à faire disparaître de l'univers toute autre misère que celle à laquelle nous avons tous été condamnés ; elle tend encore à l'adoucisement de cette misère, tout en évitant de produire aucun désordre grave.

Mais il est une nature d'infortune qu'il ne lui appartenait pas de prévoir, parce qu'elle découle d'une origine évidemment contraire à l'organisation sociale.

On sait que l'égoïsme cupide des entrepreneurs d'industrie, l'emploi et le développement des procédés économiques dans les manufactures, la démoralisation, les mariages prématurés et imprévoyants, et le luxe qui crée sans cesse des besoins nouveaux, multiplient d'une manière alarmante les dangereuses vicissitudes qui menacent sans cesse le salaire des ouvriers. On sait également depuis longtemps que depuis la mise en pratique des théories de l'économie politique anglaise dans l'organisation de l'industrie dans les grandes fabriques, des populations entières d'ouvriers sont placées sous la dépendance absolue d'une classe privilégiée de spéculateurs ; et ces ouvriers, naturellement, ou mieux, fatalement imprévoyants, par des coutumes blâmables ne sont plus maîtres de leur existence—ils appartiennent aux puissants du commerce et de l'industrie, ils en sont les malheureux esclaves. Et cette classe, sans cesse exposée aux baisses du travail et du salaire, cotoye inévitablement les bords effrayants de l'indigence.

Depuis un certain temps, on signalait la gêne et la misère qui pesaient chez nos voisins, sur les différentes classes ouvrières ; on profita même de la circonstance pour rappeler au milieu de nous nos compatriotes émigrés. Mais ce grand tableau de détresse ne souleva que l'indifférence, sans restreindre l'imprudence de nos classes ouvrières.

Le manque de travail est un désordre social qui entraîne à sa suite des désastres aussi funestes que ceux de la famine ou de la guerre. Mais l'habitude, le tourbillon des affaires et des plaisirs, le tumulte des passions qu'engendrent l'intérêt et l'ambition, laissent presque toujours les hommes froids ou inattentifs au spectacle de la misère publique. Gorgés d'espé-

rances et de désirs inconstants et nombreux comme les vagues de la mer, les heureux du jour passent en emportant au loin des cœurs agités de vains projets. Ce n'est que dans les circonstances où l'indigence devient menaçante pour l'ordre public qu'elle excite l'inquiétude des gouvernements et les alarmes de la richesse. L'opinion publique s'est justement émue en voyant nos classes ouvrières s'organiser à l'ombre d'un drapeau de détresse pour demander du travail et du pain. Aussi sommes-nous témoins d'un zèle et d'un dévouement admirables ; mais il est évident que les efforts seuls de la charité la mieux combinée sont impuissants à porter remède aux maux qui écrasent nos malheureux ouvriers. Que de larmes à sécher, que de faims à apaiser, que de misères à soulager ! Avouons qu'il est impossible de calmer toutes ces souffrances au moyen d'hospices et de distribution de secours publics.

Malheur à nous si, dans notre surprise suivie d'apathie, nous refusions à l'indigent le travail qu'il nous demande pour subvenir aux besoins pressants de sa famille !

Empressons-nous de témoigner nos sympathies à cette population confiante qui met son salut dans l'accomplissement fidèle de l'arrêt divin : *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front* ; n'hésitons pas un seul instant ; mais craignons plutôt que ses bonnes dispositions et ses sentiments d'amour-propre, vivement blessés, ne se convertissent en un déchaînement de passions terribles. Sa prière peut faire place à un grincement de dents, son espoir au désespoir, et l'instinct de conservation, qui ne raisonne pas, peut devenir un délire furieux.

C'est une leçon bien touchante que nous donne notre population ouvrière en ces jours d'épreuves pour elle. Elle nous dit qu'éclairée par la religion, elle regarde le travail matériel comme le seul producteur légitime de l'aisance et de la richesse ; qu'il est contemporain des besoins de l'homme ; que c'est par lui qu'elle veut échapper aux tourments du besoin, de la misère, de l'indigence complète. Et c'est une population illettrée, exposée aux plus funestes tentations en temps de détresse, qui vient nous témoigner par ses prières et ses larmes qu'elle croit au travail comme étant le moteur général de tous les rapports de l'organisation sociale, qu'elle le considère comme l'âme de la société, le grand ressort qui meut le monde entier.

Les pouvoirs institués pour régler les devoirs réciproques des individus, pour protéger les droits de tous, pour assurer le bonheur de chacun des membres de la société, sont, comme les individus, soumis à la loi qui oblige de secourir l'indigent. Dans les temps de calamité, les gouvernements doivent poursuivre leur noble mission avec sagesse et fermeté ; à la lumière des enseignements de l'histoire, leur tâche devient facile dans ces cas d'urgence nécessairement rares et passagers. Arrière les récriminations, arrière les imputations fausses ou malveillantes. Et c'est dans de semblables circonstances que la charité, sans cesser d'être une vertu simple, modeste et céleste, doit être appelée à prendre rang avec les sciences politiques et économiques pour combattre et réparer des maux qu'elle n'a pas faits ; elle devient ainsi un élément indispensable à la marche de la civilisation. Sur la fin du siècle dernier, sous le ministère Turgot, règne de Louis

XVI, des travaux publics furent ouverts dans toutes les provinces pendant les mortes saisons pour venir en aide aux pauvres, aux mendiants valides.—Bel exemple, et d'autant plus facile à suivre que nous avons déjà des travaux publics d'ouverts, dont la suspension temporaire ne peut se prolonger sans de sérieux inconvénients.

Les sages mesures de Turgot, interrompues pendant les orages révolutionnaires, furent remises en vigueur en France à la suite des disettes de 1811 et de 1816. C'est à l'occasion de cette dernière circonstance que M. Lainé, ministre de l'intérieur à cette époque, traça ainsi les devoirs à remplir par la charité publique :

Les secours en argent ou en nature laissent le pauvre valide dans l'oisiveté ; ils l'habituent même à la paresse ; le travail, au contraire, l'entretient dans une utile activité et l'accoutume à chercher son existence dans l'emploi de sa force.

L'administration ne doit certainement pas, quand elle le pourrait, procurer du travail, dans toutes les conjonctures, à tous ceux qui lui en demanderaient.

Ce serait, d'un côté, ôter aux classes laborieuses l'inquiétude salutaire qui les porte à rechercher le mode d'occupations qui peut leur être le plus profitable, et, d'un autre côté, donner aux fonds dont l'administration disposerait un emploi forcé beaucoup moins avantageux à l'industrie que celui qu'ils recevraient en suivant la direction de l'intérêt particulier. Mais il est des circonstances où le gouvernement doit prêter son assistance.

Si, par suite d'intempéries ou d'une mauvaise récolte, par les ralentissements du commerce ou par la chute d'une branche d'industrie, la population d'un canton ou d'un département se trouve plongée dans la détresse ; si, à la fois, la subsistance devient plus coûteuse et les moyens de se la procurer plus difficiles, c'est alors que la prudence et l'humanité font un devoir à l'administration de porter des secours à cette population, d'aider à la soutenir jusqu'à ce que l'équilibre entre les besoins et les ressources se soit rétabli ; et les secours les plus efficaces, les plus utiles, les plus propres à accélérer le rétablissement de cet équilibre, consistent dans le travail. En soulageant les besoins momentanés du pauvre, le travail a encore le double avantage de lui inspirer des habitudes salutaires et de laisser des résultats durables.

Cet éloquent ministre nous donne des règles sages pour soulager une infortune subite et imprévue :

Offrir du travail aux indigents valides qui en manquent est certainement, dit un économiste philanthrope, M. Dégerands, de tous les secours le plus utile. Il économise les fonds destinés au soulagement du malheur, mais ce qui est bien plus important, il accoutume l'indigent à s'assister lui-même par ses propres efforts. Il entretient l'activité morale et physique. Il protège en lui la dignité de caractère. Le travail profite à la société entière.

Maintenant, si la médiation du pouvoir administratif est urgente sous ces graves circonstances, elle le devient davantage en envisageant l'indigence au point de vue des intérêts sacrés de la salubrité. En effet, l'alimentation insuffisante, lorsqu'elle est prolongée, entraîne les mêmes effets que l'abstinence. Dans l'alimentation insuffisante, l'organisme se détruit ; il perd de sa substance une quantité proportionnée au déficit de l'aliment. Il subvient de son propre fonds à la dépense quotidienne pour autant que l'aliment ne donne pas lui-même. L'alimentation insuffisante en qualité ou en quantité est une cause puissante de maladie ; et alors même que la santé n'est pas directement altérée par elle, elle place l'individu dans un état de faiblesse et de prédisposition fâcheuse aux diverses causes de maladies. Les maladies épidémiques et contagieuses, en particulier (!!) exercent sur les individus débilités par le manque de nourriture des ravages désastreux. (Bé-

clard.) Tout le monde connaît les autres conditions qu'engendre l'indigence, telles que des vêtements incapables de préserver du froid, les logements insalubres par défaut de ventilation, l'encombrement dans le même logis, d'où la concentration des miasmes humains dans un espace trop étroit et souvent mal éclairé, toutes constituant autant d'éléments qui exercent leur funeste influence dans les tristes destinées de l'indigence. Ajoutons les souffrances morales, le chagrin, l'angoisse, l'anxiété, les soucis dévorants qui assiègent sans cesse l'indigent, aux maux de l'ivrognerie et de la débauche, et nous aurons une faible idée du nombre prodigieux d'agents que le mauvais génie de destruction est prêt à déclainer contre l'humanité.

Depuis longtemps on s'agit, on argumente en face du fléau de la variole qui exerce ses ravages au milieu de nous avec un sans gêne assez peu rassurant ; et voici une occasion terriblement propice à son extension parmi nos classes ouvrières, aujourd'hui dans les étrointes de la misère et de l'anxiété. Trêve de dissertations savantes ; harmonisons nos forces et nos volontés ; utilisons un temps excessivement précieux ; réunissons nos facultés pour prévenir des fléaux qui peuvent éclater d'un moment à l'autre, et combattre celui de la variole qui nous menace plus que jamais.

L'ordre social menacé d'un côté, la santé publique en grand danger de l'autre :—voilà notre situation ! Le double danger qui plane au-dessus de nos têtes nous fait un devoir de prendre pour devise :

"Travail et charité."

DR. LÉONARD A. FORTIER.

Sté. Scholastique, février 1876.

FÊTE DE CARNAVAL AU ROND VICTORIA

(Voir la gravure.)

Au commencement de février, la visite de Son Excellence le Gouverneur-Général et de la charmante comtesse Dufferin à Montréal fut l'occasion de bien des réjouissances et donna lieu, comme d'ordinaire, à de nombreuses marques de la loyauté et de la sympathie que ressentent les Montréalais envers Lord Dufferin personnellement, aussi bien que comme représentant de la reine en Canada. De toutes les fêtes dont il fut l'objet, aucune n'égalait en éclat, en originalité, en entrain la soirée costumée du Skating-Rink. Le club, qui possède la magnifique salle à patiner connue sous le nom de Rond Victoria, depuis plusieurs années s'est fait une réputation pour l'élégance et le décorum qui distinguent ses assemblées. Aussi a-t-on vu les princes d'Angleterre et les gouverneurs du Canada se mêler sans cérémonie à la foule des patineurs qui fréquentaient le Rink, sachant qu'il n'y rencontrerait que l'élite de notre société. Mardi, 2 février, malgré la bise glaciale qui balayait les rues, et le froid pénétrant qui régnait dans la salle, le parquet cristallin du Victoria-Rink était couvert de patineurs et de patineuses, et la promenade qui entoure la glace, encombrée de spectateurs.

Son Excellence est devenu habile dans tous nos sports depuis son séjour au Canada, et patine avec aisance et légèreté. C'est lui qui fit l'ouverture de la fête du 2